

QUESTIONNAIRE AUX CANDIDATES ET CANDIDATS AUX ELECTIONS LEGISLATIVES

Les réponses sont en italique et en bleu dans le texte.

Notre programme « Vivre mieux vers une société écologique est téléchargeable sur :

<http://eelv.fr/le-projet-2012-definitif/>

PRODUITS PHYTOSANITAIRES :

Au cours de votre mandat, remettrez-vous en cause les autorisations de mise sur le marché (AMM) du Cruiser sur maïs et sur colza et plus largement, les AMM de produits phytosanitaires par enrobage de semences contenant des molécules neurotoxiques systémiques de la famille des néonicotinoïdes (Gaucho, Poncho, Cruiser...) ?

Réponse : Oui.

Œuvrerez-vous pour la mise en place d'une commission d'enquête sur les autorisations des pesticides en France et leurs effets sur l'environnement, et notamment les abeilles ?

Réponse : Oui.

Références dans le programme d'EELV :

1 - Alors que nos traditions culinaires, la variété et la qualité de nos produits ont permis d'élever la gastronomie française au rang de patrimoine de l'humanité, les problèmes de santé (diabète, obésité, cancers, maladies cardiovasculaires, déficits ...) liés à une alimentation de mauvaise qualité ne cessent de croître.

Ces maux ont pour causes l'industrialisation de la production, de la transformation et de la distribution : excès de sel, de sucre, de gras, de viande, d'alcool, de colorants et de conservateurs, de résidus d'engrais et de pesticides, OGM, déficit de sels minéraux ou de fibres.

2 - Une fiscalité encourageant l'agro-écologie et appliquant le principe pollueur-payeur : taxe sur les nitrates, redevances fortes sur les pesticides et sur l'irrigation, TVA favorable aux produits écologiques et défavorable aux polluants, réduite sur les produits alimentaires bio.

3 - L'application du principe pollueur-payeur par extension et l'augmentation des taxes sur les activités polluantes, par exemple les phytosanitaires

4 - Nous proposons : La réaffectation progressive de 10 milliards d'euros de dépenses publiques considérées comme néfastes pour l'environnement (TVA à taux réduit sur les pesticides, etc.).

5 - Une action forte en faveur de la biodiversité agricole : mise à l'écart des biotechnologies et des phytosanitaires, instauration des critères de sélection et de production de semences fondés sur l'adaptation aux écosystèmes locaux et la durabilité, soutien aux semences paysannes, soutien à l'élevage herbager s'appuyant sur une refonte des schémas de sélection et des actions d'appui aux races locales...

OGM :

Au cours de votre mandat, œuvrerez-vous pour le maintien de l'interdiction de la culture des plantes génétiquement modifiées sur notre territoire ?

Réponse : Oui

Références dans le programme d'EELV :

1 - Nous proposons : Un moratoire sur les OGM

2 - Au niveau européen, nous défendrons une PAC écologique et cohérente avec les enjeux climatiques et favorisant l'emploi et la production de biens communs, via une redistribution des aides plus équitable, plafonnées par actif et en renforçant les mesures vertes du "1er pilier".

(...) La France renoncera à autoriser la culture de tout OGM et apparenté sur le sol européen (hors recherche médicale confinée).

Œuvrerez-vous pour des règles de coexistence protectrices des productions apicoles et de l'agriculture conventionnelle et labélisée ?

Réponse : Oui

Références dans le programme d'EELV concernant la « pollinisation :

La perte de nature et les dégâts causés aux écosystèmes risquent d'être irréversibles.

La nature rend pourtant gratuitement un nombre considérable de services :

pollinisation, épuration, paysages, protection contre de nombreux risques... 40 % de l'économie mondiale repose sur ces services et 60 % d'entre eux sont en déclin.

FRELON *Vespa Velutina* :

Œuvrerez-vous pour le classement du frelon *Vespa Velutina* comme insecte nuisible et pour la mise en place d'une cellule nationale de lutte dans l'objectif d'un vrai plan d'action contre cette espèce invasive ?

Réponse : Oui, (même si ce n'est pas inscrit stricto sensu dans le programme d'EELV.

POLITIQUE AGRICOLE :

Œuvrerez-vous, notamment dans le cadre de la nouvelle PAC, pour la mise en place de mesures de soutien aux agriculteurs qui cultiveraient des plantes protéagineuses comme le trèfle, le sainfoin ou la luzerne ?

Soutiendrez-vous, au-delà du plan Ecophyto 2018 aujourd'hui inefficace, la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, en exigeant la rotation des cultures et la généralisation des traitements ciblés ?

Réponse : Oui

Références dans le programme d'EELV :

Nous proposons :

Une réforme des aides publiques fléchées vers l'emploi, l'environnement, l'autonomie des systèmes, la qualité, l'élevage extensif, la diminution de l'élevage industriel.

La mise en place d'un plan protéines afin d'atteindre l'autonomie d'ici 2020, incluant des cultures de légumineuses dans les rotations comme condition d'aides directes communautaires.

GOVERNANCE AGRICOLE :

Œuvrerez-vous pour une meilleure représentativité dans les différentes instances de l'agriculture ?

Réponse : Oui

Références dans le programme d'EELV :

Le gouvernement garantira le pluralisme syndical et l'ouverture à la société civile dans les interprofessions et repensera la gouvernance de l'ensemble des institutions agricoles dans ce sens : enseignement, recherche, ministères, chambres, SAFER, CDOA, etc.

COMITE DE SOUTIEN DES ELUS A L'ABEILLE ET AUX APICULTEURS :

Rejoindrez-vous les 193 parlementaires du Comité de soutien des élus à l'abeille et aux apiculteurs en signant la charte du comité (en Pièce jointe) ?

Réponse : naturellement oui